



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION

CDEN repli du 9 février 2018

**Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Président du département,**

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les mesures annoncées pour cette carte scolaire sont sévères.

71 retraits d'emplois ont été prononcés, fermes ou en attente d'évolutions d'effectifs. Ce nombre rapporté aux implantations nous donne 27,5 retraits d'emplois en trop.

Beaucoup trop de mesures sont en suspens. C'est pourquoi, l'UNSA Éducation souhaite voir dès aujourd'hui des situations se régler, au lieu de laisser place à des situations instables dans les écoles.

Dans le livret de présentation, il est question d'une attention particulière portée au rural. Attention particulière, est-ce que cela signifie « rendement maximal du nombre d'élèves par classes » ? Nous ne pouvons que souscrire à ce communiqué de l'Association des Maires Ruraux de France :

« Nous n'accepterons pas que les choix politiques et leur application, bienvenue, du dédoublement des classes pour diminuer le nombre d'enfants scolarisés par classe dans les zones prioritaires, se fassent au détriment des enfants des territoires ruraux (...) ».

Pour l'UNSA Éducation, une gestion humaine implique une prise en compte et une connaissance de la géographie du département et de la diversité des territoires. En observant géographiquement les retraits d'emplois, nous constatons que plusieurs villages d'un même secteur, sur un même trajet, dans un rayon de moins de 30 km sont impactés. Par exemple, il est envisagé un retrait sur le RPI Dennevy St Gilles, la fermeture de l'école de Remigny, deux retraits à Chagny, un retrait à Chaudenay, un retrait à Demigny et deux retraits à Fontaines. Sur un autre secteur ce sont les RPI de Buffières Sivignon, Saint André le Désert La Vineuse et Bonnay, Cortevaix, Ameugny, Chissey les Mâcon qui sont touchés. Ailleurs encore, dans un rayon de 15 km, 6 écoles sont visées sur les secteurs de Paray le Monial / Digoin, notamment La Motte Saint Jean, Le Launay, Neuzy, St Vincent Bragny.

Quel peut être l'avenir de ces écoles, de ces villages si l'offre pédagogique se réduit comme peau de chagrin ? L'interrogation demeure sur ce que va devenir le maillage scolaire hors contexte urbain.

A ce propos nous souhaitons connaître quelle sera la teneur de la convention ruralité dont il a été question lors du Comité Technique Académique dans notre département ? Deux emplois

auraient pu être attribués à si cette convention avait été mise en place dès cette année. Cette convention Permettra-t-elle de maintenir des écoles ou alors verrons-nous apparaître des pôles scolaires, de la taille de collèges, avec des temps de trajets déraisonnables pour nos élèves ? Temps de trajet qui n'a pas été pris en compte dans les décisions de fermetures de classes dans les RPI et dans les propositions de « rapprochements entre communes ».

Nous nous interrogeons sur le nombre d'écoles à 4 classes faisant l'objet d'une mesure de retrait : 9 écoles avec fermetures fermes et 6 avec fermetures à suivre. Dans ces écoles les directeurs ne bénéficient plus d'aide administrative et vont également perdre leur quart de décharge. Est-ce la récupération de ces quarts de poste qui explique la sévérité dont ils font l'objet ? Des fermetures à suivre ont été prononcées pour des écoles de 4 classes à 77 ou 78 élèves, ces propositions sont choquantes : comment penser que l'offre publique d'éducation est d'égale qualité sur le territoire quand on prévoit des classes multi-niveaux à 26 ou 27 élèves ? Nous dénonçons à ce propos le retrait d'emploi prévu à l'école de Pierreclos où les effectifs après fermeture seront de 27 voire 29 élèves par classe. C'est une mesure vécue comme une sanction après refus de la municipalité auprès de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de se regrouper en RPI avec Bussières.

L'UNSA Éducation réaffirme sa désapprobation quant aux propositions de retraits d'emplois dans les écoles où des ULIS sont implantées. L'inclusion des élèves doit se faire dans des conditions favorables d'apprentissages, c'est-à-dire avec un effectif réduit. Nous demandons donc que la mesure de retrait à l'école Jules Etienne Marey à Chagny soit abandonnée.

Les moyens pour les dispositifs UPE2A sont encore à développer au regard du contexte d'accueil de réfugiés dans notre département. Lorsqu'il n'y a pas de dispositif, nous demandons une souplesse dans les effectifs quand il y a présence d'élèves allophones comme dans le RPI Jean Tardieu. L'accompagnement et l'encadrement de ces élèves doivent être pris en compte dans le premier degré comme dans le second degré.

Nous validons l'implantation de 2 ULIS collège supplémentaires dans le département mais nous dénonçons la réduction flagrante du nombre de classes de SEGPA. Nous rappelons que ces deux dispositifs ne sont pas destinés aux mêmes élèves et qu'un vide éducatif apparaît avec la suppression de ces classes.

Nous approuvons le dédoublement des classes de CP et CE1 mais nous regrettons que ces mesures ne puissent pas bénéficier à d'autres écoles : celles qui sortent de REP à Chalon sur Saône, celles où les critères sociaux économiques sont identiques ou presque à ceux des écoles classées en REP, par exemple en quartier prioritaire de la ville. Nous dénonçons à nouveau la sortie de REP des écoles Saint Exupéry et Kergomard à Chalon.

Pour le second degré nous avons eu connaissance de modification de DHG avec abondement d'heures pour certains collèges. Cela est une bonne nouvelle, qui malheureusement ne couvrira pas la perte d'heures et ne permettra aux établissements de maintenir leurs divisions ou l'ensemble des dédoublements mis en place cette année (en EPI, en sciences...).

Le seuil d'ouverture pour une division est très variable et n'est pas garanti. Nous souhaitons être informés lors des prochains travaux de rentrée de la répartition choisie avec les effectifs constatés par niveau pour chaque établissement.

Dans un climat de confiance la lisibilité de ces données nous semble importante.

Nous espérons que cette carte scolaire aura une issue sereine, pour les élèves, pour les enseignants et pour toute la communauté qui s'implique pour préparer nos futurs citoyens.

Aux côtés des équipes, l'UNSA-Éducation et le SE-Unsa revendiquent une offre éducative durable sur l'ensemble du territoire, pour tous les élèves et s'emploiera à la protéger.

Merci de votre attention.



***Françoise EVERITT, Agnès FLEURY, Christophe ACHAT pour l'UNSA
EDUCATION***